

Damien VILLELA : *Affirmations culturelles dans la musique traditionnelle de Transylvanie (Sud de la Transylvanie, Roumanie)*

Thèse de doctorat en musique et musicologie, soutenue le 5 décembre 2008 à l'université Paris-IV Sorbonne



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/1022>

ISSN : 2235-7688

Éditeur

ADEM - Ateliers d'ethnomusicologie

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2009

Pagination : 308

ISSN : 1662-372X

Référence électronique

« Damien VILLELA : *Affirmations culturelles dans la musique traditionnelle de Transylvanie (Sud de la Transylvanie, Roumanie)* », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], 22 | 2009, mis en ligne le 18 janvier 2012, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/1022>

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019.

Tous droits réservés

Damien VILLELA : *Affirmations culturelles dans la musique traditionnelle de Transylvanie (Sud de la Transylvanie, Roumanie)*

Thèse de doctorat en musique et musicologie, soutenue le 5 décembre 2008 à l'université Paris-IV Sorbonne

RÉFÉRENCE

Damien VILLELA : *Affirmations culturelles dans la musique traditionnelle de Transylvanie (Sud de la Transylvanie, Roumanie)*. Thèse de doctorat en musique et musicologie, soutenue le 5 décembre 2008 à l'université Paris-IV Sorbonne. Directeur de thèse: André-Marie Despringre. 1 volume, 305 pages, 2 CD.

- 1 En Roumanie, la région de Transylvanie a un intérêt particulier pour l'ethnomusicologue. En effet, dans cette partie du pays cohabitent des communautés roumaines, hongroises et tsiganes. Le terrain de cette thèse se situe dans un espace délimité par les grandes villes de Târgu Mureș, Brașov et Sibiu. Avec ces trois populations présentes se pose donc la question des influences entre ces diverses cultures. Elle se traduit a priori sous deux formes de classification: la première, mise en place par les folkloristes, est celle de la délimitation du terrain; la seconde est celle que l'on observe sur le terrain, les différentes populations n'ayant pas la même culture.
- 2 Un simple travail de collectage étant insuffisant pour se procurer le matériel d'analyse nécessaire pour répondre à ces problématiques, les différentes interprétations des éléments du corpus musical ont été obtenues par une expérimentation sur le terrain, principalement autour de la musique de danse. La comparaison entre les différentes versions permet de montrer que la musique en elle-même n'a que peu de valeur identitaire. L'observation participante a complété le travail de terrain.

- 3 Les résultats de cette analyse contrastent avec certains discours nationalistes présents en Transylvanie, qui cherchent à se différencier culturellement. En effet, la musique peut être appropriée, suivant les possibilités de variation, par toutes les populations présentes sur le terrain. La situation des Tsiganes démontre le mieux cette ambiguïté: n'étant reconnus que comme minorité nationale, ils sont victimes de nombre de discriminations; alors que les musiciens tsiganes détiennent et jouent le répertoire de toutes les populations présentes sur le terrain, au point que leur savoir-faire devient incontournable pour n'importe quel ensemble instrumental.